

# Étude des crédits 2025-2026

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS **GÉNÉRAUX**

**Ministère du Travail**





**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
1	<p>Liste des voyages <b>hors Québec</b> pour l'année financière 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les endroits et dates de départ et de retour;</li> <li>b) la copie des programmes et rapports de mission;</li> <li>c) les personnes rencontrées;</li> <li>d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);</li> <li>e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;</li> <li>f) pour les organismes, les noms des dirigeants et des fonctionnaires concernés;</li> <li>g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; <ul style="list-style-type: none"> <li>- les détails de ces ententes;</li> <li>- résultats obtenus à ce jour;</li> </ul> </li> <li>h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;</li> </ul>
3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la ventilation des sommes dépensées pour 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026;</li> <li>b) les noms des firmes de publicité retenues;</li> <li>c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</li> <li>d) le but visé par chaque dépense;</li> <li>e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;</li> <li>f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.</li> <li>g) La répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;</li> <li>h) Le rapport des statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.</li> </ul>
4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :</p> <p><b>Par le cabinet ministériel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</li> <li>b) le but visé par chaque dépense;</li> <li>c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;</li> <li>d) si l'événement s'est tenu virtuellement.</li> </ul> <p><b>Par le ministère ou l'organisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>e) les sommes dépensées pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</li> <li>f) le but visé par chaque dépense;</li> <li>g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;</li> <li>h) si l'événement s'est tenu virtuellement.</li> </ul> <p><b>Par un professionnel ou par une firme externe:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) les sommes dépensées pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</li> <li>j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</li> <li>k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);</li> <li>l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;</li> <li>m) le but visé par chaque dépense;</li> <li>n) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.</li> <li>o) si l'événement s'est tenu virtuellement.</li> </ul>
5	<p>La liste des dépenses en formation de communication :</p> <p><b>Organisée par le ministère ou l'organisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</li> <li>b) le but recherché par chaque dépense;</li> <li>c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;</li> </ul>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
	<p><b>Donnée par un professionnel ou une firme externe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026;</li> <li>e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;</li> <li>f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</li> <li>g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;</li> <li>h) le but visé par chaque dépense;</li> <li>i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.</li> </ul>
6	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2024-2025, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les noms du professionnel ou de la firme;</li> <li>b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);</li> <li>c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);</li> <li>d) la date d'octroi du contrat;</li> <li>e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;</li> <li>f) l'échéancier;</li> <li>g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.</li> </ul> <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>
9	<p>Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le nom du projet;</li> <li>b) la nature du projet;</li> <li>c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);</li> <li>d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;</li> <li>e) les plus récentes évaluations du coût du projet;</li> <li>f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;</li> <li>g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;</li> <li>h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;</li> <li>i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;</li> <li>j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce jour;</li> <li>k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.</li> </ul> </li> <li>l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.</li> <li>m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025.</li> </ul>
10	<p>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les coûts estimés par année;</li> <li>b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;</li> <li>c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;</li> <li>d) la liste des fournisseurs;</li> <li>e) une copie du plan de déploiement.</li> </ul>
11	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2024-2025, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la photocopie;</li> <li>b) le mobilier de bureau;</li> <li>c) l'ameublement;</li> </ul>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
	<ul style="list-style-type: none"> <li>d) la décoration et l'embellissement;</li> <li>e) les distributeurs d'eau de source;</li> <li>f) le remboursement des frais de transport;</li> <li>g) le remboursement des frais d'hébergement;</li> <li>h) le remboursement des frais de repas;</li> <li>i) le remboursement de frais d'alcool et de fêtes;</li> <li>j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> <li>I. a) au Québec;</li> <li>II. b) à l'extérieur du Québec.</li> </ul> </li> </ul>
12	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2024-2025, ventilé par mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le coût des contrats téléphoniques;</li> <li>b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;</li> <li>c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;</li> <li>d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;</li> <li>e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);</li> <li>f) les coûts d'acquisition des appareils;</li> <li>g) le coût d'utilisation des appareils;</li> <li>h) les noms des fournisseurs;</li> <li>i) les ordinateurs portables;</li> <li>j) les iPad ou autre type de tablette électronique.</li> </ul>
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.</li> <li>b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.</li> <li>c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.</li> <li>d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.</li> <li>e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);  - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.</li> <li>f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.</li> <li>g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.</li> <li>h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que</li> </ul>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
	<p>les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.</p> <p>i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).</p> <p>j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.</p> <p>k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.</p> <p>l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.</p> <p>m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre d'employés permanents et temporaires.</p> <p>n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.</p> <p>o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;</p> <p>p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;</p> <p>q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.</p> <p>r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1<sup>er</sup> novembre 2024.</p>
14	<p>a) Pour chaque ministère et organisme pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.</p> <p>b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.</p> <p>c) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.</p>
15	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2024-2025 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <p>a) l'emplacement de la location;</p> <p>b) la superficie totale pour chaque local loué;</p> <p>c) le coût total de ladite location;</p> <p>d) le coût d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;</p>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
	<ul style="list-style-type: none"> <li>e) la durée du bail;</li> <li>f) le propriétaire de l'espace loué;</li> <li>g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résilisation;</li> <li>h) la superficie totale réellement occupée;</li> <li>i) la superficie inoccupée;</li> <li>j) le coût de location au mètre carré;</li> <li>k) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</li> </ul>
16	<p>Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2024-2025, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;</li> <li>b) La valeur estimée de ceux-ci;</li> <li>c) Les coûts d'entretien annuel;</li> <li>d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.</li> </ul>
17	<p>Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2024-2025, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la ou les dates des travaux;</li> <li>b) les coûts;</li> <li>c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.</li> </ul>
18	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2024-2025, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;</li> <li>b) le titre de la fonction;</li> <li>c) l'adresse du port d'attache;</li> <li>d) la masse salariale totale par cabinet;</li> <li>e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;</li> <li>f) la prime de départ versée, le cas échéant;</li> <li>g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;</li> <li>h) la description de tâches;</li> <li>i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2024-2025;</li> <li>j) le nombre total d'employés au cabinet;</li> <li>k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;</li> <li>l) si l'employée a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : <i>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre</i> et <i>Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</i>.</li> </ul>
20	<p>Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le nom de la personne;</li> <li>b) le poste occupé;</li> <li>c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</li> <li>d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;</li> <li>e) la date de l'assignation hors structure;</li> <li>f) la date de la fin d'assignation, s'il y a lieu;</li> <li>g) les prévisions pour 2025-2026.</li> </ul>
23	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le nom de la personne;</li> <li>b) le poste occupé et le nom de l'organisme;</li> <li>c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</li> <li>d) l'assignation initiale;</li> <li>e) l'assignation actuelle;</li> <li>f) la date de l'assignation hors structure;</li> <li>g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).</li> </ul>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
24	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2024-2025, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le coût de chacun;</li> <li>b) le fournisseur;</li> <li>c) la nature du service;</li> <li>d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.</li> </ul> <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
25	<p>Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>
26	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le nom du site Web;</li> <li>b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;</li> <li>c) les coûts de construction du site;</li> <li>d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;</li> <li>e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);</li> <li>f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;</li> <li>g) le nombre de visiteurs uniques mensuellement</li> <li>h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines;</li> <li>i) la fréquence moyenne de mise à jour;</li> <li>j) le responsable du contenu sur le site.</li> </ul>
27	<p>Pour 2024-2025, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les régions et les villes visitées;</li> <li>b) les personnes rencontrées;</li> <li>c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;</li> <li>d) les raisons du déplacement;</li> <li>e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</li> <li>f) les coûts ventilés;</li> <li>g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.</li> </ul>
28	<p>La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le détail des mandats;</li> <li>b) le coût (déplacements, etc.);</li> <li>c) le nombre de ressources affectées;</li> <li>d) le nombre de rencontres;</li> <li>e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;</li> <li>f) l'objet;</li> <li>g) les dates.</li> </ul>
33	<p>Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 et 2026-2027, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.</p>
34	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.</p>
35	<p>Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2024-2025 : le montant total des primes au rendement, et des bonis versés au personnel de cabinet.</p>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
36	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour les bris de contrat.
40	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
42	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant: a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.
43	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les questions posées ; d) Les réponses ; e) La firme retenue ; f) Les coûts.
44	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.
45	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région : a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025; b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2018.
46	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure: g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027.
47	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure: n) Plan d'action de développement durable 2023-2028
50	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme : a) Nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme; b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025; d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié. e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.
51	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
52	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2024-2025 : a) Les sommes dépensées; b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
55	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.
56	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communication. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
57	Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez indiquer : a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) le type d'incidents c) les sommes dépensées en gestion des incidents.
58	Veuillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « Lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant : a) Les dates; b) L'endroit précis; c) La liste des personnes présentes; d) L'ordre du jour; e) Les procès-verbaux; f) Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)
59	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectués; c) Rémunération totale déboursée.
60	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones : a) fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.
64	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.
67	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
69	Total des sommes versées à titre de dommage exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.
72	Pour 2024-2025, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**Ministère du Travail**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Numéro	Renseignements généraux 2025-2026
73	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

---

**Questions dont les réponses en date du 31 décembre 2024 figurent sur le site internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/travail/acces-information#c188396>**

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2024-2025.
  19. Liste des sommes d'argent versées en 2024-2025, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme.
  53. Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.
  54. Liste des toutes les formations (incluant les formation continues et celles menant à l'obtention d'un diplôme), conférence, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2024-2025.
- 

**Questions dont les réponses seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.**

21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
  22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2024-2025, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé.
  29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
  30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.
  32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.
  37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
  38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2024-2025 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2025-2026. Pour chacun de ces programmes existants en 2024-2025, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
  39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
  41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)
  48. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.
  62. Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.
  63. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.
  68. Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.
-

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

---

**Question dont la réponse se retrouve sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.**

7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
  - a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
  - b) la grille d'évaluation des soumissions;
  - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
  - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
  - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
  
8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 :
  - a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
  - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
  - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
  - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
  - e) une description de son mandat;
  - f) la date de début de son contrat;
  - g) la date prévue de fin de son contrat;
  - h) sa rémunération annuelle.
  
61. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.
  
65. Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.
  
70. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou organisme en 2024-2025 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

---

### Questions dont les réponses seront présentées au Rapport annuel 2024-2025 du Ministère.

31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2025-2026.
  
  49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organismes contenue dans les plans d'action, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.
  
  66. Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.
  
  71. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2024-2025.
-

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-01

**Titre :**

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2024-2025 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
  - les détails de ces ententes;
  - résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;

**Exposé et statistiques :**

Un déplacement à l'extérieur du Québec a été effectué entre le 1<sup>er</sup> avril 2024 et le 31 janvier 2025.

- a) Détroit, États-Unis; départ le 2024-07-27; retour le 2024-07-31
- b) 72<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'Association of Labor Relations Agencies (ALRA). Cette association regroupe les organisations et les institutions gouvernementales responsables d'appliquer les lois ou d'administrer des services impartiaux et indépendants au Canada et aux États-Unis. En plus du ministère du Travail, membre de cette association depuis le 25 juillet 2004 pour représenter le Québec, l'ALRA compte plus de 70 membres dont 18 du Canada. La Conférence annuelle est l'un des moyens privilégiés mis en œuvre par l'ALRA afin de répondre à la mission et aux besoins des membres dont l'un est l'atteinte des plus hauts standards professionnels en matière de relations de travail par l'échange entre ces membres sur les différents défis rencontrés dans leur réalité et le partage de leurs meilleures pratiques. En plus de permettre à Québec de mettre en valeur ses pratiques et ses outils de formation, cet événement permet de recevoir du nouveau matériel.
- d) Frais de transport : 747,77 \$; Coût global : 3 468,70 \$
- e) Participant : Hervé Leblay, médiateur-conciliateur pour le ministère du Travail.

Les sous-questions c), f), g), et h) ne sont pas répondues car elles ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18)

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/travail/acces-information/depenses-liees-personnes-2024-2025#c289499>

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre

**VALIDATION :**

**DATE :** 11 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-03

**Titre :**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et les sites Internet) en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- la ventilation des sommes dépensées pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026;
- les noms des firmes de publicité retenues;
- la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- le but visé par chaque dépense;
- dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- le coût total et ventilé pour les communiqués de presse;
- la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;
- le rapport des statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.

**Exposé et statistiques :**

À l'exception des dépenses de commandites, l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Québec.ca en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24) à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information/depenses-ministere>

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca/index.aspx>. Pour les contrats de 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts liés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

**Dépenses de commandites du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025 :**

Bénéficiaire	Dépense
Colloque du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) 2024 (Université de Montréal)	1 000 \$

**SOURCE :** Direction générale des communications - MESS

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Direction des opérations financières et comptables

**DATE :** 2 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-04

**Titre :**

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe:

- i) les sommes dépensées pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

**Exposé et statistiques :**

Du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025, le ministre du Travail a participé à plusieurs rencontres avec les acteurs du milieu du travail et il a pris la parole lors de différentes activités, dont une seule a nécessité des dépenses.

Date	Événement	Fournisseur	Coût
14 juin 2024	Annonce : Attribution d'une aide financière de 2,4 M\$ à Juripop pour accompagner des personnes ayant subi du harcèlement psychologique ou de la violence à caractère sexuel au travail	Solotech	730 \$

**SOURCE :** Direction générale des communications

**COLLABORATION :** Tous les BSMA du Ministère, BSM

**VALIDATION :** Direction des opérations financières et comptables

**DATE :** 24 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-05

**Titre :**

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) le nombre total et la liste des formations ventilées par catégorie.

Donnée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et la liste des formations ventilées par catégories.

**Exposé et statistiques**

Aucune dépense de formation en communication en 2024-2025.

**SOURCE :** Direction générale des communications

**COLLABORATION :** Tous les BSMA du Ministère, BSM

**VALIDATION :** DGRFC

**DATE :** 7 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-06

**Titre :**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel entre 2024-2025, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

**Exposé et statistiques :**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.gouv.qc.ca>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information#c188395>

Les informations sur les contrats entre 5 000 \$ et 24 999 \$ figurent à l'annexe 1.

**SOURCE :** DGRFC/DGCA - MESS  
**COLLABORATION :** s.o.  
**VALIDATION :** s.o.  
**DATE :** 3 mars 2025



# Informations complémentaires à la fiche RG-06 ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-06\_ANNEXE 1

1er avril 2024 au 31 janvier 2025

Contrats octroyés									
#	N° contrat	Fournisseur	Date conclusion	Date début	Date de fin	Montant contrat	Mode d'octroi	Description du besoin	
1	753048624	Cargair ltée	2024-11-05*	2024-10-16	2024-10-16	7 700,79 \$	Contrat conclu de gré à gré	Contrat de nolissement: Vol Montréal - Val-D'Or - Trois-Rivières - Montréal	Déplacement ministre du Travail en tant que ministre responsable de la région
2	753048546	Chrono Aviation inc.	2024-09-24*	2024-04-13	2024-04-13	9 599,46 \$	Contrat conclu de gré à gré	Contrat de nolissement: Vol Trois-Rivières - Val-D'Or - Ville-Marie - Trois-Rivières	Déplacement du ministre du travail, en tant que ministre responsable de la région
3	753048332	Collège des médecins du Québec	2024-05-14*	2024-04-01	2025-03-31	6 160,00 \$	Contrat conclu de gré à gré	Mise à jour annuelle de la liste des membres du Collège des médecins du 1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025	
4	753048632	Dre Marie-Pierre Côté inc.	2024-11-14	2024-11-14	2026-01-31	12 300,00 \$	Contrat conclu de gré à gré	Participer au comité de relecture des avis médicaux dans le cadre du programme d'évaluation des avis du BEM	
5	753048653	Exact Air inc.	2024-11-11*	2024-09-30	2024-09-30	7 816,20 \$	Contrat conclu de gré à gré	Contrat de nolissement: Vol Québec - Trois-Rivières - Chibougamau - Trois-Rivières - Québec	Déplacement ministre du Travail en tant que ministre responsable de la région
6	753048405	Haelys inc.	2024-07-10	2024-07-10	2027-07-09	16 951,45 \$	Contrat conclu de gré à gré	Services d'entretien annuel des appareils médicaux dans les locaux du Bureau d'évaluation médicale de Montréal et Québec	
7	753048734	Michel Giguère Maxillo-Facial inc.	2025-01-21	2025-04-01	2026-03-31	20 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré	Production d'avis médicaux - expertise médicale en chirurgie maxillo-faciale	
8	753048596	Services conseils Hardy inc., Les	2024-11-04*	2024-04-01	2024-08-26	14 420,00 \$	Contrat conclu de gré à gré	Correctifs aux programmes SAS des applications MAJQUOT et MAJTRIM	



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-09

**Titre :**

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce jour;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
  - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025.

**Exposé et statistiques :**

m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025

Aucune pénalité n'a été appliquée à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025.

Pour les sous-questions a), b), d), e), f), g) et i), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca>.

**SOURCE :** DBP – MESS  
**COLLABORATION :** DGRFC-SCRFI – MESS  
**VALIDATION :** DGRFC-SCRFI – MESS  
**DATE :** 14 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG10

**Titre :**

Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :

- les coûts estimés par année;
- les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
- les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
- la liste des fournisseurs;
- une copie du plan de déploiement.

**Exposé et statistiques :**

b) et c) Le coût total réel pour la solution d'hébergement de données en infonuagique en 2024-2025 est de 0 \$ au 31 janvier 2025. Aucune dépense n'a été occasionnée relativement à des coûts pour dépassement de capacité, par solution infonuagique, pour l'année 2024-2025.

<b>Unité Responsable</b>	<b>Direction de la médiation, de la conciliation et des services de relations du travail.</b>
<b>Solution infonuagique</b>	<b>Services de maintenance, d'hébergement, de soutien et d'amélioration de l'application («PRIMO»)</b>
<b>*Coûts totaux réels pour l'hébergement de données</b>	<b>0 \$ en 2024-2025, au 31 janvier 2025</b>
<b>Coûts pour pénalités de dépassement de capacité</b>	<b>0 \$</b>
<b>Fournisseur</b>	<b>Solutions logicielles Notyss</b>

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>.

**SOURCE :** Direction générale de l'innovation numérique et du soutien à la transformation (DGINST)

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Direction générale principale des ressources informationnelles et de la transformation numérique

**DATE :** 2025-002-27



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-11

**Titre :**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2024-2025 (ventiler par mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
  - I. a) au Québec;
  - II. b) à l'extérieur du Québec.

**Exposé et statistiques :**

Les dépenses pour le ministère du Travail, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025 sont les suivantes :

Photocopie :	<u>26 \$</u>
Mobilier de bureau et ameublement :	<u>0 \$</u>
Décoration et embellissement :	<u>0 \$</u>
Distributeur d'eau de source :	<u>0 \$</u>
Frais de transport, d'hébergement et de repas :	<u>110 686 \$</u>
Frais d'alcool et de fêtes :	<u>0 \$</u>
Perfectionnement :	<u>1 207 \$</u>

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC - MESS  
**COLLABORATION :** s. o.  
**VALIDATION :** s. o.  
**DATE :** 17 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG12

**Titre :**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau de la sous-ministre et de la sous-ministre adjointe) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2024-2025, ventilé par mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a. le coût des contrats téléphoniques;
- b. le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- c. le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
- d. les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- e. le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
- f. les coûts d'acquisition des appareils;
- g. le coût d'utilisation des appareils;
- h. les noms des fournisseurs;
- i. les ordinateurs portables;
- j. les iPad ou autre type de tablettes électroniques.

**Exposé et statistiques :**

- Coût des frais d'itinérance : 2 238,80 \$
- Coût lié aux dépassements des forfaits de données : 0 \$
- Coût de résiliation : 0 \$

Pour les sous-questions a), f), g) et h), l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 25).

[Dépenses du Ministère pour l'année financière 2024-2025 | Gouvernement du Québec](#)

Pour les sous-questions e), i) et j), elles semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

**SOURCE :** DGRTDI/SSG - MESS

**COLLABORATION :** s. o.

**DATE :** 12 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RG-13

**Titre :**

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);  
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée par catégories d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de personnes et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ;
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ;
- q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
- r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

**Pour les sous-questions a), b), c), d), e), f), g), i), j), k), l), m), n), p) :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes (chaque MO demeure tout de même responsable des questions-réponses en commission)

**Pour la sous-question h) :**

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès). Le paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

**o) Le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi**

Une telle donnée n'est plus disponible considérant que, désormais, le Ministère privilégie le suivi des heures rémunérées plutôt qu'une gestion liée au concept de postes et d'ETC.

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

**q) et r) Le nombre de postes vacants et le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses**

Une telle donnée n'est plus disponible considérant que, désormais, le Ministère privilégie le suivi des heures rémunérées plutôt qu'une gestion liée au concept de postes et d'ETC.

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

**SOURCE :** DGRH  
**COLLABORATION :** DGRFC-DEBF-SEB  
**VALIDATION :**  
**DATE :** 2025-03-05



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-14

**Titre :**

Pour chaque ministère et organisme pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 :

- a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

**Exposé et statistiques :**

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2024-2025, incluant le total et la ventilation des indemnités versées**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines**

Les règles gouvernementales relatives au taux de renouvellement de l'effectif à la suite des départs à la retraite ont pris fin le 31 mars 2015.

- c) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats**

Au cours de l'année 2024-2025, le Ministère a engagé à titre d'employés occasionnels 4 retraités de la fonction publique.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 2025-02-24



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

#### RG-15

**Titre :**

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2024-2025 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) le coût total de ladite location;
- d) les coûts d'aménagement et de rénovation réalisés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- e) la durée du bail;
- f) le propriétaire de l'espace loué;
- g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;
- h) la superficie totale réellement occupée;
- i) la superficie inoccupée;
- j) le coût de location au mètre carré;
- k) le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

**Exposé et statistiques :**

Les renseignements quant à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué et au coût total de ladite location sont disponibles dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 27), aux Dépenses du Ministère pour l'année financière 2023-2024 | Gouvernement du Québec.

**Total des coûts d'aménagement et de rénovation pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025 : 0 \$.**

**Durée des baux :** Le Ministère ne possède pas cette information, car tous les espaces qu'il occupe sont sous entente d'occupation avec la SQL.

**Propriétaires :** Le Ministère ne possède pas cette information, car tous les espaces qu'il occupe sont sous entente d'occupation avec la SQL.

**Coûts de résiliation :** Le Ministère ne possède pas cette information, car tous les espaces qu'il occupe sont sous entente d'occupation avec la SQL.

Les questions h), i), j) et k) ne sont pas répondues puisqu'elles ne semblent pas pertinentes à l'exercice de l'étude des crédits.

**SOURCE :** DGRTDI/SSG - MESS

**COLLABORATION :** s. o.

**VALIDATION :** s. o.

**DATE :** 20 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-16

**Titre :**

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2024-2025, fournir :

- a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) la valeur estimée de ceux-ci;
- c) les coûts d'entretien annuel;
- d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

**Exposé et statistiques :**

Le Ministère ne possède aucun actif immobilier.

SOURCE : DGRTDI/SSG - MESS

COLLABORATION : s. o.

VALIDATION : s. o.

DATE : 12 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-17

**Titre :**

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2024-2025, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et des autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

**Exposé et statistiques :**

En 2024-2025, un total de 46,84 \$ a été payé.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien* de l'Assemblée nationale du Québec.

**SOURCE :** DGRTDI/SSG - MESS  
**COLLABORATION :** s. o.  
**VALIDATION :** DGRTDI  
**DATE :** 12 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-18

**Titre :**

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2024-2025, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant ;
- b) le titre de la fonction ;
- c) l'adresse du port d'attache ;
- d) la masse salariale totale par cabinet ;
- e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés ;
- f) la prime de départ versée, le cas échéant ;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève ;
- h) la description de tâches ;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2024-2025 ;
- j) le nombre total d'employés au cabinet ;
- k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée ;
- l) si l'employée a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

**Exposé et statistiques :**

**Cabinet ministériel de monsieur Jean Boulet à titre de ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec**

NOM	FONCTION	PORT D'ATTACHE
Acuna, Natalia	Conseillère politique	Montréal
Aubert, Mélissa	Conseillère politique	Montréal
Barette, Marie <sup>1</sup>	Conseillère politique	Québec
Benattia, Amélia	Conseillère politique	Montréal
Boisvert, Maxime	Attaché politique	Trois-Rivières
Carrier, Marie <sup>1</sup>	Attaché politique	Québec
Chartrand, Joey	Conseiller politique	Québec
De Choinière, Jean-Phillipe	Directeur de cabinet	Montréal
Dion, Lily	Attachée politique	Trois-Rivières
Labouba, Yvana	Conseillère politique	Trois-Rivières
Lafontaine, Valérie	Attachée politique	Trois-Rivières
Laplante, Janel <sup>1</sup>	Attachée politique	Québec
Méhot-Faniel, Maude	Directrice adjointe de Cabinet	Montréal
Proulx, Emmanuella	Attachée politique	Montréal
Tremblay, Vincent <sup>1</sup>	Conseiller politique	Montréal
Verreault, Frédérique <sup>1</sup>	Attachée politique	Québec

<sup>(1)</sup> Ces employés ont quitté le cabinet ministériel au courant de l'année 2024-2025.

## **MASSE SALARIALE DU CABINET, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025**

Cabinet ministériel de M. Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

- Masse salariale autorisée au 1<sup>er</sup> avril 2024 : 967 200 \$;
- Masse salariale autorisée au 24 juin 2024 : 986 544 \$
- Masse salariale associée à l'exercice financier 2024-2025 est de 982 097 \$.

**SOURCE :** DGRH - MESS  
**COLLABORATION :** DGRFC-SEB-MESS  
**VALIDATION :** s. o.  
**DATE :** 27 février 2025

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-20

**Titre :**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2025-2026.

**Exposé et statistiques :**

Il n'y a aucun personnel hors structure au ministère du Travail.

Cependant, une personne cadre est rémunérée par le ministère et est affectée à un autre organisme parapublic non gouvernemental. Une entente de prêt de service est conclue. Référez-vous à la réponse de la question RG23.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS

**COLLABORATION :** Bureau de la sous-ministre

**VALIDATION :**

**DATE :** 4 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-23

**Titre :**

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

**Exposé et statistiques :**

Pour 2024-2025, une personne cadre est visée par cette situation :

Poste occupé et nom de l'organisme :

Directrice générale de l'Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)

Assignation initiale :

Directrice de la médiation, de la conciliation et des services de relations du travail

Assignation actuelle :

Institut d'administration publique du Québec (IAPQ)

Dates de début et de fin de l'entente de prêt de service:

13 janvier 2025 au 15 janvier 2027

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 2025-02-11



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-24

**Titre :**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2024-2025, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

**Exposé et statistiques :**

Le ministère du Travail a déboursé une somme de 421 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025.

Les fournisseurs sont les suivants :

- Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée (AAPI);
- Les coops de l'information;
- Thompson Reuters Canada.

L'information fournie inclut le cabinet ministériel.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC - MESS

**COLLABORATION :** MTRAV - BSMA des relations de travail et des politiques

**VALIDATION :** s. o.

**DATE :** 17 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-25

**Titre :**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

**Exposé et statistiques :**

Pour les éléments demandés, il n'y a eu que des sommes déboursées pour des billets d'événements et de conférences organisées par la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda entre le 1<sup>er</sup> avril 2024 et le 31 janvier 2025 pour une somme de 295 \$.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC - MESS

**COLLABORATION :** s. o.

**VALIDATION :** s. o.

**DATE :** 25 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-26

**Titre :**

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web ;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ;
- c) les coûts de construction du site ;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) ;
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») ;
- g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines ;
- h) la fréquence moyenne de mise à jour ;
- i) le responsable du contenu sur le site.

**Exposé et statistiques**

Précisions sur les données fournies

c), d), e) Les coûts mentionnés sont ceux facturés par des ressources externes.

**Site du ministère du Travail - [www.travail.gouv.qc.ca](http://www.travail.gouv.qc.ca)**

**Note :** Les contenus sont graduellement transférés vers le site Québec.ca

- |  |  |
|--|--|
| a) Conception du site :  | Intellia inc.                                |
| b) Coûts de construction du site :                                       | 7 565 \$ (1998)                              |
| c) Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour (pour 2024-2025) : | Hébergement, entretien et mise à jour : 0 \$ |
| d) Coûts de modernisation ou de refonte :                                | S. O.  |
| g) Coûts liés à la réservation de noms de domaines :                     | 228,40 \$                                    |

**SOURCE :** Direction générale des ressources informationnelles et de la transformation numérique  
**COLLABORATION :** DGC, SEQ-DAIMT, ST, SE-SPP et SCPMT  
**VALIDATION :** DGRFC  
**DATE :** 11 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-27

**Titre :**

Pour 2024-2025, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes rencontrées;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

**Exposé et statistiques :**

Aucune dépense pour une tournée ministérielle ou sous-ministérielle dans les régions du Québec en 2024-2025.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre  
**COLLABORATION :** Direction générale des communications  
**DATE :** 13 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-28

**Titre :**

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2024-2025 :

- a) le détail des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- f) l'objet;
- g) les dates.

**Exposé et statistiques :**

Le cabinet ministériel n'a aucun adjoint parlementaire.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre  
**DATE :** 11 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-33

**Titre :**

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 et 2026-2027 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

**Exposé et statistiques :**

Le ministère du Travail n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC/SOF - MESS

**COLLABORATION :** s. o.

**VALIDATION :** DGRFC/DEBF/SEB - MESS

**DATE :** 25 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-34

**Titre :**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

**Exposé et statistiques :**

Aucune prime au rendement ou boni n'a été versé pour l'année financière 2024-2025.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION :**  
**DATE :** 24 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-35

**Titre :**

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2024-2025 : le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

**Exposé et statistiques :**

En 2024-2025, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 24 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-36

**Titre :**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

**Exposé et statistiques :**

Aucune prime de départ n'a été versée pour l'année financières 2024-2025.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 2025-02-24



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-40

**Titre :**

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres):

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

**Exposé et statistiques :**

Les dépenses planifiées en ressources informationnelles pour l'année financière 2024-2025 sont identifiées dans le tableau ci-dessous.

a)

Entité	Opération (Exploitation) (k\$)	Capital (Investissement) (k\$)
Ministère du Travail	5 215,2	489,7
<b>Total</b>	<b>5 704,9</b>	

<sup>1</sup> Les données proviennent du Système d'information de gestion en ressources informationnelles (SIGRI), en date du 14 février 2025.

b) Les informations afférentes aux grands dossiers sont disponibles sur le Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/accueil/>.

La réponse aux sous-questions d) et e) sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

**SOURCE :** Direction du bureau de projet – MESS  
**COLLABORATION :** DGRFC-SCRFI et DGPRITN-DGAEGRIC – MESS  
**VALIDATION :** DGRFC-SCRFI – MESS  
**DATE :** 14 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-42

**Titre :**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

**Exposé et statistiques :**

Le ministère du Travail a déboursé, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025, une somme de 18 236 \$.

La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le ministère du Travail a versé un paiement pour cotisation ainsi que le nombre d'employés en ayant bénéficié est présentée en annexe.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC - MESS  
**COLLABORATION :** s. o.  
**VALIDATION :** s. o.  
**DATE :** 17 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

#### RG-42 - ANNEXE 1 - Liste des remboursements de cotisations

**Titre :**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- la dépense totale relative au paiement des cotisations
- la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

**Exposé et statistiques :**

<b>Ministère du Travail 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025</b>	<b>Montants</b>	<b>Nb Bénéficiaire</b>
ACALO	700 \$	Institution <sup>1</sup>
Ass. des prof. en accès à l'info. et en protec. de la vie privée (A.A.P.I.)	245 \$	1
Association of Labor Relations Agencies	720 \$	1
Barreau du Québec	3 846 \$	2
Collège des médecins du Québec	10 466 \$	4
École nationale d'administration publique (ENAP)	1 700 \$	2
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	559 \$	Institution <sup>1</sup>
<b>Total général</b>	<b>18 236 \$</b>	

<sup>1</sup> Cotisation annuelle pour laquelle la facture ou le site Internet ne permet pas de déterminer le nombre de bénéficiaires autorisés.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC - MESS  
**COLLABORATION :** s. o.  
**VALIDATION :** s. o.  
**DATE :** 17 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-43

**Titre :**

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

**Exposé et statistiques :**

Pour l'année 2024-2025 :

Aucun sondage ou enquête d'opinion réalisé au cours de cette période.

**SOURCE :** Secrétariat général

**COLLABORATION :** Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance  
Direction de la recherche - MESS

**VALIDATION :**

**DATE :** 2025-03-10



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-44

**Titre :**

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

**Exposé et statistiques**

Aucun montant n'a été dépensé par le Ministère en 2024-2025 pour l'achat de crédits carbone.

**SOURCE :** Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance - MESS  
**COLLABORATION :** Secteur des services à la gestion (SSG) - MESS  
**VALIDATION :** Service des opérations financières (SOF) - MESS  
**DATE :** 2025-02-20



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-45

**Titre :**

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025;
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

**Exposé et statistiques :**

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante:

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines – MESS  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION :**  
**DATE :** 2025-02-11



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG46

**Titre :**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :

g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027

**Exposé et statistiques :**

Le ministère du Travail a élaboré son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées en 2023. Le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2026* (PAPH) est disponible sur le site Internet du ministère du Travail :

[https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/plan\\_strategique/PAPH\\_2023-2026\\_MTRAV.pdf](https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/plan_strategique/PAPH_2023-2026_MTRAV.pdf)

Les coûts liés à la mise en œuvre des mesures du Plan d'action sont assumés à même les budgets de fonctionnement du ministère du Travail.

Les résultats du PAPH 2023-2024 sont publiés dans le Bilan annuel 2024 sur le site du ministère du Travail.

Le Bilan 2023-2024 ainsi que la Mise à jour 2024 ont été adoptés le 10 septembre 2024, et les documents, sont disponibles sur le site :

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/bilan-2023-2024-plan-daction-a-legard-des-personnes-handicapees-2023-2026-58520>

g) Le PAPH 2023-2026 est disponible ici <https://www.travail.gouv.qc.ca/a-propos/ministere/plans-daction/>.

**SOURCE :** BSMA-Relations du travail et politiques / Direction des études et de l'information sur le Travail (DEIT)

**VALIDATION :**

**DATE :** 12 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-47

**Titre :**

Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure: n) Plan d'action de développement durable.

**Exposé et statistiques :**

- Le plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028 a été adopté le 20 octobre 2023 par le comité exécutif du MTRAV.
- Il couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2028 et comprend six actions :

**Action 1 : Réaliser des interventions pour soutenir les milieux de travail dans l'amélioration de leurs relations de travail**

- Cible établie en 2024-2025 : 80 % des conventions collectives conclues en conciliation sans arrêt de travail ni arbitrage.
- En 2023, 81,5 % des conventions collectives ont été conclues sans arrêt de travail ni arbitrage.
- Budget prévu et sommes investies en 2024-2025 dans des interventions visant à soutenir les milieux de travail dans l'amélioration de leurs relations de travail : s. o.

**Action 2 : Évaluer la durabilité des interventions ministérielles**

- Cible établie en 2024-2025 : 60 % des interventions ministérielles aient fait l'objet d'une évaluation de la durabilité.
- En date du 31 janvier 2025 : 100 % des interventions ministérielles avaient été évaluées.
- Budget prévu et sommes investies en 2024-2025 pour évaluer les interventions ministérielles : s. o.

**Action 3 : Accroître la part des acquisitions responsables liées à un contrat**

- Cible établie en 2024-2025 : 35 % du nombre d'acquisitions liées à un contrat soient responsables, c'est-à-dire qu'elles intègrent au moins un critère responsable.
- En date du 31 janvier 2025, 25 % des acquisitions liées à un contrat étaient responsables.
- Budget prévu et sommes investies en 2024-2025 pour accroître la part des acquisitions responsables liées à un contrat : s. o.

**Action 4 : Améliorer la maturité numérique responsable**

- Cible établie en 2024-2025 : 45 % (niveau intermédiaire) pour l'indice de maturité numérique responsable du Ministère.
- En date du 31 janvier 2025, la note du Ministère était de 49,7 % (niveau intermédiaire) pour son indice de maturité numérique responsable.
- Budget prévu et sommes investies en 2024-2025 pour améliorer la maturité numérique responsable : s. o.

**Action 5 : Ajouter des installations permettant la collecte des matières organiques dans les bureaux du Ministère**

- Cible établie en 2024-2025 : 25 % des bureaux dont les installations offrent la collecte des matières organiques.
- En date du 31 janvier 2025, 25 % des bureaux offraient la collecte des matières organiques.
- Budget prévu et sommes investies en 2024-2025 pour ajouter des installations permettant la collecte des matières organiques : s. o.

**Action 6 : Favoriser le transport actif, le transport collectif et les solutions de rechange à l'auto solo**

- Cible établie en 2024-2025 : 32 % du personnel qui utilise régulièrement un mode de transport actif, collectif ou une solution de rechange à l'auto solo.
- La proportion du personnel qui utilise régulièrement un mode de transport actif, collectif ou une solution de rechange à l'auto solo sera disponible en avril 2025.
- Budget prévu et sommes investies en 2024-2025 pour favoriser les modes de transport durable : s. o.

**Conclusion :**

- Le PADD 2023-2028 est disponible sur le site de [Québec.ca](http://Quebec.ca).
- Les résultats du PADD 2023-2028 seront publiés dans le Rapport annuel de gestion 2024-2025 du MTRAV.

**SOURCE :** Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance (DGGAP) - MESS

**COLLABORATION :** Direction générale des relations du travail et de l'évaluation médicale (DGRTEM) - MTRAV  
Secteur des services à la gestion (SSG) – MESS  
Secteur des partenariats de Services Québec et des ressources informationnelles (SPSQRI) - MESS

**VALIDATION :** SSG – MESS  
Direction de l'intelligence d'affaire et de l'analytique – DGGAP - MESS

**DATE :** 2025-03-17

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-50

**Titre :**

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre total d'employé au sein du ministère ou de l'organisme;
- b) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
- c) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025 ;
- d) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié ;
- e) Nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.

**Exposé et statistiques :**

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante:

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique\\_cadre\\_teletravail.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf)

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 19 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-51

**Titre :**

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

**Exposé et statistiques :**

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025, il n'y a eu aucune dépense effectuée par le ministère du Travail pour le remboursement d'achats de matériel requis pour le télétravail.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC - MESS  
**COLLABORATION :** s. o.  
**VALIDATION :** s. o.  
**DATE :** 17 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-52

**Titre :**

Concernant toute mesure de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2024-2025 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

**Exposé et statistiques :**

- a) Les sommes dépensées : aucune dépense
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE) : Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière : aucune dépense

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>

Les engagements financiers de 25 000 \$ et plus feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres/travail/acces-information/contrats-engagements-financiers>.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION :**  
**DATE :** 2025-02-19



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-55

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 :

- a) la liste de tous les concours et tirage réalisés;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

**Exposé et statistiques**

Aucun concours ni aucun tirage n'a été réalisé en 2024-2025.

**SOURCE :** Direction générale des communications

**COLLABORATION :** Tous les BSMA

**VALIDATION:** DGRFC

**DATE :** 7 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RG-56

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;
- d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

**Exposé et statistiques**

En date du 31 janvier 2025 :

- a) Les employés de la Direction générale des communications relèvent du ministère du Conseil exécutif

Du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025 :

- b) 63 371,35 \$ en produits de communication, incluant la veille médiatique
- c) Question non pertinente à l'étude des crédits
- d) Veille médiatique: I.C.I Influence communications inc. : 21 299,84 \$

**SOURCE :** Direction générale des communications

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** DGRFC-DEBF-SEB-DOFC

**DATE :** 5 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-57

**Titre :**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez indiquer :

- a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information ;
- b) le type d'incidents
- c) les sommes dépensées en gestion des incidents.

**Exposé et statistiques :**

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

**SOURCE :** SPSQRI-DGPRITN

**COLLABORATION :** Direction des télécommunications et de la gouvernance de l'infrastructure technologique (DTGIT)

**DATE :** 2025-03-01



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-58

**Titre :**

Veillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « Lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant :

- a) Les dates ;
- b) L'endroit précis ;
- c) La liste des personnes présentes ;
- d) L'ordre du jour ;
- e) Les procès-verbaux ;
- f) Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)

**Exposé et statistiques :**

En 2024-2025, il n'y a pas eu de rencontre de planification stratégique de type « Lac-à-l'épaule » par le ministère.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 12 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-59

**Titre :**

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- a) Nombre de stagiaires reçus ;
- b) Heures de stages effectués ;
- c) Rémunération totale déboursée.

**Exposé et statistiques :**

- a) Nombre de stagiaires reçus :  
Au 22 janvier 2025, une personne a œuvré comme stagiaire au Ministère au cours de la période 2024-2025.
- b) Heures de stages effectuées :  
Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Rémunération totale déboursée :  
Au 22 janvier 2025, la rémunération d'un stagiaire s'élève au montant de 18 810,10 \$.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 2025-03-03



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

**RG-60**

**Titre :**

Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones :

- a) fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

**Exposé et statistiques :**

Pour l'année 2024-2025, il n'y a eu aucune dépense allouée à la consultation des représentants des Premières Nations ou des Inuit.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre  
**COLLABORATION :**  
**DATE :** 11 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

RG-64

**Titre :**

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

**Exposé et statistiques :**

Le ministère du Travail ne perçoit aucune amende en vertu de l'application des lois dont il est responsable de l'application.

Ainsi, aucun revenu n'a été perçu pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025.

**SOURCE :** DGRFC/DOFC/SOF - MESS

**COLLABORATION :** s.o.

**VALIDATION :** s.o.

**DATE :** 17 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

**RG-67**

**Titre :**

Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

**Exposé et statistiques :**

Le Ministère ne possède aucun actif immobilier.

SOURCE : DGRTDI/SSG - MESS

COLLABORATION : s. o.

VALIDATION : s. o.

DATE : 12 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-69

**Titre :**

Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

**Exposé et statistiques :**

L'information recherchée est disponible sur le site de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante : <https://soquij.qc.ca/a/fr>

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre  
**COLLABORATION :** Direction des affaires juridiques  
**DATE :** 13 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-72

**Titre :**

Pour 2024-2025, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

**Exposé et statistiques :**

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction ou de tâche.

**SOURCE :** Direction générale des ressources humaines - MESS  
**COLLABORATION :**  
**VALIDATION :**  
**DATE :** 2025-02-04



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministère du Travail

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

RG-73

**Titre :**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

**Exposé et statistiques :**

Il y a eu deux comités formés par le Conseil exécutif en 2024-2025, soit le Comité sur les maladies professionnelles oncologiques (CMPO) et le Comité scientifique sur les maladies professionnelles (CSMP).

**Comité sur les maladies professionnelles oncologiques (membres nommés par décret le 14 août 2024) :**

Le mandat du CMPO est d'étudier sur dossier ou par examen médical les travailleurs atteints d'une maladie oncologique qui ne se trouve pas dans la liste des maladies professionnelles présumées ou dont les conditions particulières associées à la maladie ne sont pas rencontrées et de faire rapport par écrit à la CNESST de son diagnostic.

Liste des membres :

- Marie-Laure Hemery (présidente du comité), médecin spécialiste en médecine du travail, Centre hospitalier de l'Université de Montréal et Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, à titre de médecin détenant un certificat de spécialiste en médecine du travail délivré par le Collège des médecins du Québec;
- Pierre Blanchette, hémato-oncologue en pratique privée, à titre de médecin détenant un certificat de spécialiste en oncologie médicale délivré par le Collège des médecins du Québec;
- Geneviève Payette hémato-oncologue, Hôpital Pierre-Le Gardeur, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, à titre de médecin détenant un certificat de spécialiste en médecine interne générale délivré par le Collège des médecins du Québec
- Armand Didier Foguieng Saha, hygiéniste du travail, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, à titre de titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en santé au travail.

Honoraires versés : 5 002,78 \$

**Comité scientifique sur les maladies professionnelles (membres nommés par décret le 13 novembre 2024) :**

Le mandat du CSMP est de faire des recommandations et de conseiller le ministre ou la CNESST en matière de maladies professionnelles en rendant des avis écrits sur l'identification des maladies professionnelles, les contaminants ou les risques particuliers reliés à celles-ci ainsi que les critères de détermination.

Liste des membres :

- Serge Bélanger, retraité, à titre de médecin détenant un certificat de spécialiste en médecine du travail délivré par le Collège des médecins du Québec;
- Stéphane Perron (président du comité), médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, Institut national de santé publique du Québec et médecin clinicien, clinique de médecine du travail, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, et professeur adjoint

de clinique, Département d'épidémiologie, biostatistique et santé au travail, Université McGill, et professeur adjoint de clinique, Département de médecine et Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal, à titre de médecin membre du Collège des médecins du Québec ayant une implication dans le milieu de la recherche ou de l'enseignement universitaire ainsi qu'une spécialité qui sont pertinentes au mandat du Comité;

- Maximilien Debia, vice-doyen à la vie étudiante et aux affaires professorales et secrétaire de faculté pour l'École de santé publique, Université de Montréal, à titre de titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en santé au travail;
- Philippe Corsenac, professeur agrégé, Département des sciences infirmières, Campus de Saint- Jérôme, Université du Québec en Outaouais, à titre de titulaire de diplômes universitaires de deuxième et de troisième cycle en épidémiologie;
- Thierry Gahungu, conseiller aux affaires parlementaires, gouvernementales et à la reddition de comptes, Protecteur national de l'élève. Il est également formé comme médecin en épidémiologie.

Honoraires versés : 0 \$

**SOURCE :** Secrétariat général du ministère du Travail  
**COLLABORATION :** Secteur des relations du travail et des politiques  
Secteur du soutien à la gestion– MESS  
**DATE :** 20 février 2025